

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

TRAVAUX DE CREATION D'UN RESEAU DE TRANSFERT POUR LES EAUX USEES DU HAMEAU DES CLARIONDS COMMUNE DE MEOLANS-REVEL (04 340)

.....

1- Nom et Adresse de l'Organisme Acheteur :

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye »

4 Avenue des Trois Frères Arnaud

04 400 BARCELONNETTE-

Tél : 04 92 81 28 23

Fax : 04 92 81 15 26

Mail : administration@ubaye.com

2- Objet du marché :

Travaux de création d'un réseau de transfert pour les eaux usées du hameau des Clarionds à MEOLANS-REVEL

3- Caractéristiques principales :

Les travaux comprennent la réalisation de deux réseaux de transfert en parallèle, dont 240 ml en tranchée commune. Ils seront composés de :

- 260ml en PVC CR8 DN200 pour les eaux usées domestiques du hameau, avec 6 regards PEHD DN800 en ligne.
- 290ml en PEHD PN10 DN63 pour les « eaux blanches » (eaux issues d'une fromagerie artisanale : eaux de lavage et petit lait), avec 4 regards PVC DN315 à passage direct.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : **octobre 2012**

4- Procédure de passation du marché :

Procédure adaptée en application des articles 26-II et 28 du Code des Marchés Publics.

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier avec les candidats à l'issue de l'analyse des offres.

5- Adresse à laquelle les documents et renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye »
4 Avenue des Trois Frères Arnaud
04 400 BARCELONNETTE
Tél : 04 92 81 28 23
Fax : 04 92 81 15 26
Mail : administration@ubaye.com

6- Contenu des offres :

Le candidat joindra à son offre :

- une lettre de candidature (DC1) ;
- la déclaration du candidat (DC2) ;
- une copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ;
- un justificatif de l'inscription au Registre des Métiers ou au Registre du Commerce le cas échéant ;
- l'avis d'appel public à la concurrence valant règlement de consultation, daté et signé pour acceptation ;
- l'acte d'engagement complété et signé ;
- le cahier des clauses particulières (CCP) paraphé et signé ;
- le DQE complété et signé ;
- une présentation sommaire de la société en précisant spécifiquement les moyens humains et techniques qui seront **dédiés à la mission** ;
- un mémoire justificatif pour préciser notamment les conditions de son intervention (programme d'intervention, phasages et modalités techniques envisagées, fiches techniques, etc...)

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira en outre les documents mentionnés au I et au II de l'article 46 du Code des Marchés Publics, **5 jours maximum** après que le représentant du pouvoir adjudicateur les lui ait demandés, faute de quoi son offre sera rejetée.

Le maître d'ouvrage précise que le mémoire justificatif du candidat joint à son offre devient contractuel.

7- Visite du site :

La visite sur site préalable à la remise de l'offre n'est pas obligatoire, mais le titulaire sera réputé avoir pris connaissance de tous les ouvrages existants sur site et de toutes les spécificités du site, notamment les conditions difficiles d'accès liées au gabarit de la route et des ponts.

8- Critères d'attribution :

- 1) prix de la prestation : 60%
- 2) valeur technique (moyens humains et techniques, mémoire justificatif) : 30%
- 3) délai : 10%

9- Date limite de réception des candidatures et des offres :

Vendredi 14 septembre 2012 à 12h00

Transmission des offres sous pli cacheté à la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye » par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé.

L'enveloppe précisera l'objet du marché : « Création d'un réseau de transfert au hameau des Clarionds – NE PAS OUVRIR ».

10- Date d'envoi à la publication :

Site internet de la Collectivité : www.ubaye.com le 02/08/2012

Affichage à la CCVU le 01/08/2012

Envoi pour publication au BOAMP le 01/08/2012